

3902

Tp 157m/23

EDMOND POTTIER

MEMBRE DE L'INSTITUT



NOTE SUR LA STATUE
DE MÉTELLÉ

(Extrait de la Revue *Syria*, 1921)

PARIS
LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI^e)
—
1921



157m/23
Tp

NOTE SUR LA STATUE DE MÉTELLÉ

PAR

EDMOND POTTIER



La belle statue, que le Louvre doit à l'heureuse initiative et à la générosité de M. le Colonel Normand, a introduit dans nos collections orientales un monument nouveau de haute importance (Pl. XXVI). Les statues de ronde-bosse sont, dans l'art assyrien, extrêmement rares : on en compte à peine trois ou quatre ⁽¹⁾ et notre musée en était complètement dépourvu.

Cette statue (Inv. AO. 7538) mesure dans son état actuel 1 m. 455 de hauteur ; la circonférence aux hanches est de 1 m. 09 et, en bas de la tunique, de 1 m. 24. Elle est faite d'une pierre grise et rugueuse, non polie, qui diffère de l'albâtre gris, plus clair, tendre et uni, dans lequel sont taillés les reliefs assyriens. La matière se rapproche de celle qui est employée dans le pays hittite de la Syrie du Nord ; je crois que la statue n'est pas une œuvre importée d'Assyrie, mais qu'elle a été fabriquée sur place ou dans une région voisine. C'est ce qui a fait penser à M. le Colonel Normand que c'était une œuvre hittite. Il est possible, en effet, que le sculpteur soit un homme de cette race ; mais ce qui est sûr, c'est que la statue est de style purement assyrien et n'appartient pas à la période ancienne, antérieure au neuvième siècle, où l'art hittite conservait encore son caractère indigène et original. Elle se placerait, au plus tôt, à l'époque du conquérant Assour-nazirpal (885-860) ou de Salmanazar III (783-773).

Bien que l'on ait à déplorer l'absence de la tête, l'attache du cou et ce qui reste de la barbe permettent de se représenter l'aspect général du personnage masculin qui, debout et droit, le bout des pieds nus dépassant le bas de la tunique, porte avec soin, comme une offrande précieuse, une sorte de grand coffret ouvert, dont on voit l'intérieur largement entaillé en forme de cavité

⁽¹⁾ Voir PERROT-CHIPIEZ, *Hist. de l'art*, II, fig. 15, 250 ; F. VON BISSING, *Beiträge zur Gesch. der assyr. Skulptur*, pl. II.

peu profonde et rectangulaire. Le costume se compose de deux parties : 1° une tunique longue, munie de franges dans le bas, avec des manches courtes dont les bords apparaissent sur le haut de chaque bras ; elle plaque sur le corps et l'enferme comme dans un fourreau qui donne aux jambes l'apparence d'un pilier rigide⁽¹⁾ ; 2° un manteau ressemblant à un châle à franges qu'on a plié en deux et qu'on a posé sur le buste en recouvrant d'abord l'épaule gauche ; on voit par derrière le bord de l'étoffe qui descend de l'épaule et passe sous le bras droit ; par devant, sous le coffret, est marqué le pli que fait la draperie superposée en cet endroit. Cette façon de draper le manteau plié et de le porter court a été souvent reproduite par M. L. Heuzey sur le modèle vivant, dans ses leçons de costume à l'École des Beaux-Arts ; elle est caractéristique sur les bas-reliefs assyriens pour désigner les subalternes qui entourent le monarque, ministres, dignitaires, ou même serviteurs de la maison royale⁽²⁾. L'absence de toute inscription ne nous permet pas malheureusement de préciser le rang du personnage représenté. On peut seulement conclure que ce n'est pas un dieu.

Serons-nous aidé dans notre recherche par la nature de l'accessoire que nous avons décrit comme un coffret ouvert ? Sur les plinthes sculptées qui décorent l'intérieur des palais assyriens, nombre de tributaires sont ainsi figurés, dans une attitude analogue, offrant leur cadeau au suzerain. Mais comment imaginer un tributaire représenté dans une statue de cette importance ? On penserait plutôt à un haut dignitaire ou à un roi se présentant devant son dieu dans cette attitude humble et respectueuse, pour lui apporter une offrande de prix. Reste à savoir en quoi consisterait cette offrande, et c'est ici que le problème se complique. Je n'ai pas retrouvé, dans les nombreux reliefs assyriens qui reproduisent des scènes d'offrandes, un objet semblable à cette boîte sans pieds, haute et massive, que l'homme tient solidement à deux mains, en l'appuyant contre son ventre, comme un fardeau qui pèse lourd ; il n'a pas l'attitude libre et aisée des tributaires présentant leur cadeau avec les deux mains avancées. Remarquons aussi que la structure de ce coffret est peu régulière. On en jugera par les trois dessins ci-contre (fig. 1) que Mlle J. Evrard a exécutés d'après l'original. De profil, les contours de l'objet forment, non pas un rectangle, mais un trapèze : la ligne supérieure descend très sensiblement,

(1) Cf. la statue du dieu Nébo ; PERROT-CHIFFEZ, *l. c.*, fig. 15.

(2) *Ibid.*, fig. 22, 23, 24, 303, 308, etc.



La statue de Métellé
(Don du Colonel Normand au Musée du Louvre)

celle du fond de la boîte remonte légèrement⁽¹⁾. Le haut de la boîte est taillé en biseau et ne forme pas une surface horizontale, parallèle au fond. Dans l'intérieur, la cavité est de faible profondeur et ne pourrait pas contenir un objet ou des objets volumineux⁽²⁾.

Une hypothèse m'est venue à l'esprit, que j'indique sans y attacher la valeur d'une conclusion ferme : peut-être a-t-on voulu représenter une cassette rem-

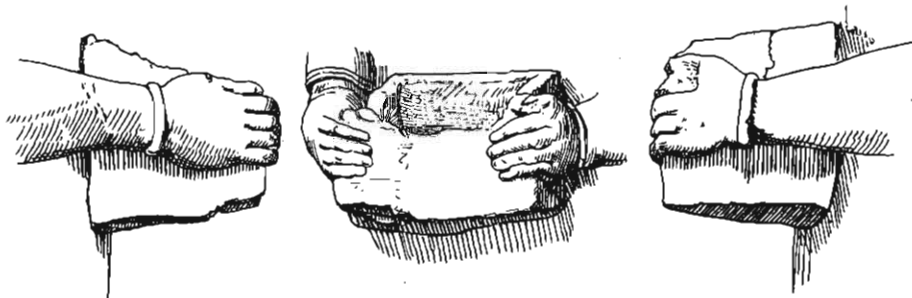


FIG. 1. — Le coffret vu de trois côtés.

plie de lingots de métal précieux, c'est-à-dire d'objets peu volumineux, mais nombreux et lourds, qui justifieraient l'emploi d'un coffret aux parois solides et épaisses et qui expliquerait la pose des mains. La forme en biseau pourrait, par une convention dont on a d'autres exemples dans la sculpture assyrienne⁽³⁾, représenter la boîte ouverte avec son couvercle relevé; ou bien le sculpteur aurait simplement abaissé les lignes de devant, pour qu'on pût voir plus facilement dans l'intérieur de la boîte. On sait qu'il est souvent question, dans les inscriptions assyriennes qui célèbrent les exploits du roi vainqueur, de lingots de métal précieux, or ou argent livrés par les popu-

⁽¹⁾ Toutefois, il y a une partie qui manque à cet endroit, sur le côté droit du coffret et, du côté gauche, la ligne inférieure paraît plus horizontale, à peu près perpendiculaire à l'axe de la statue. La différence des deux lignes pourrait donc être due à une simple négligence dans la taille de la pierre. Mais l'observation subsiste pour la partie supérieure du coffret, où la pente est nettement indiquée.

⁽²⁾ Voici les mesures de ce coffret. Partie supérieure : long. 0,228 ; en avant 0,226. Partie inférieure (fond) : long. 0,263 ; en avant,

0,250. Côté droit de la boîte : haut. 0,185 et en avant 0,150 (partie endommagée). Côté gauche de la boîte : haut. 0,170 et en avant 0,160. Pour l'entaille intérieure : dans le fond, surface de 0,125 sur 0,160 ; hauteur au milieu et en avant : 0,080 et 0,075.

⁽³⁾ Voir BOTTA et FLANDIN, *Mon. de Ninive*, II, pl. 104 (deux tributaires apportant des espèces d'écrins ouverts et vus de profil, de façon à montrer le contenu, bracelets et bijoux en rosaces).

lations subjuguées. Ce serait comme une dîme, prélevée sur le butin de guerre, dont le roi ferait hommage à son dieu. Je ne donne pas cette explication comme la meilleure, mais je n'en ai pas trouvé d'autre ⁽¹⁾.

E. POTTIER.

⁽¹⁾ Mon élève, M^{me} Massoul, attachée libre au Département des antiquités orientales, m'avait d'abord suggéré une idée qui me parut ingénieuse : c'était d'interpréter l'accessoire comme un moule à brique, symbole de la construction d'un temple dont le roi viendrait faire hommage à son dieu. On se rappelle qu'Our-Nina, sur le relief généalogique de Tello, porte

sur sa tête une couffe contenant la terre ou la brique de fondation destinée au temple de Ninghirsou (SARZEC et HEUZEY, *Découvertes en Chaldée*, pl. II bis, n° 1). Mais ici la forme du moule serait bizarre et la cavité intérieure est trop petite pour répondre aux dimensions d'une brique assyrienne.



TOURS, IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.
